



Le Pin, 21 octobre 2017

**Compte-rendu de la  
REUNION D'ECHANGES sur la GESTION FORESTIERE  
du SAMEDI 21 OCTOBRE 2017 à 10h00 au PIN**

Présents : 29 personnes (représentant environ 40 propriétaires)  
9 excusés

**Objectifs de cette 2<sup>ème</sup> rencontre**

- Carte et quelques chiffres
- Présentation association
- Avis des propriétaires
- Propositions pour la suite

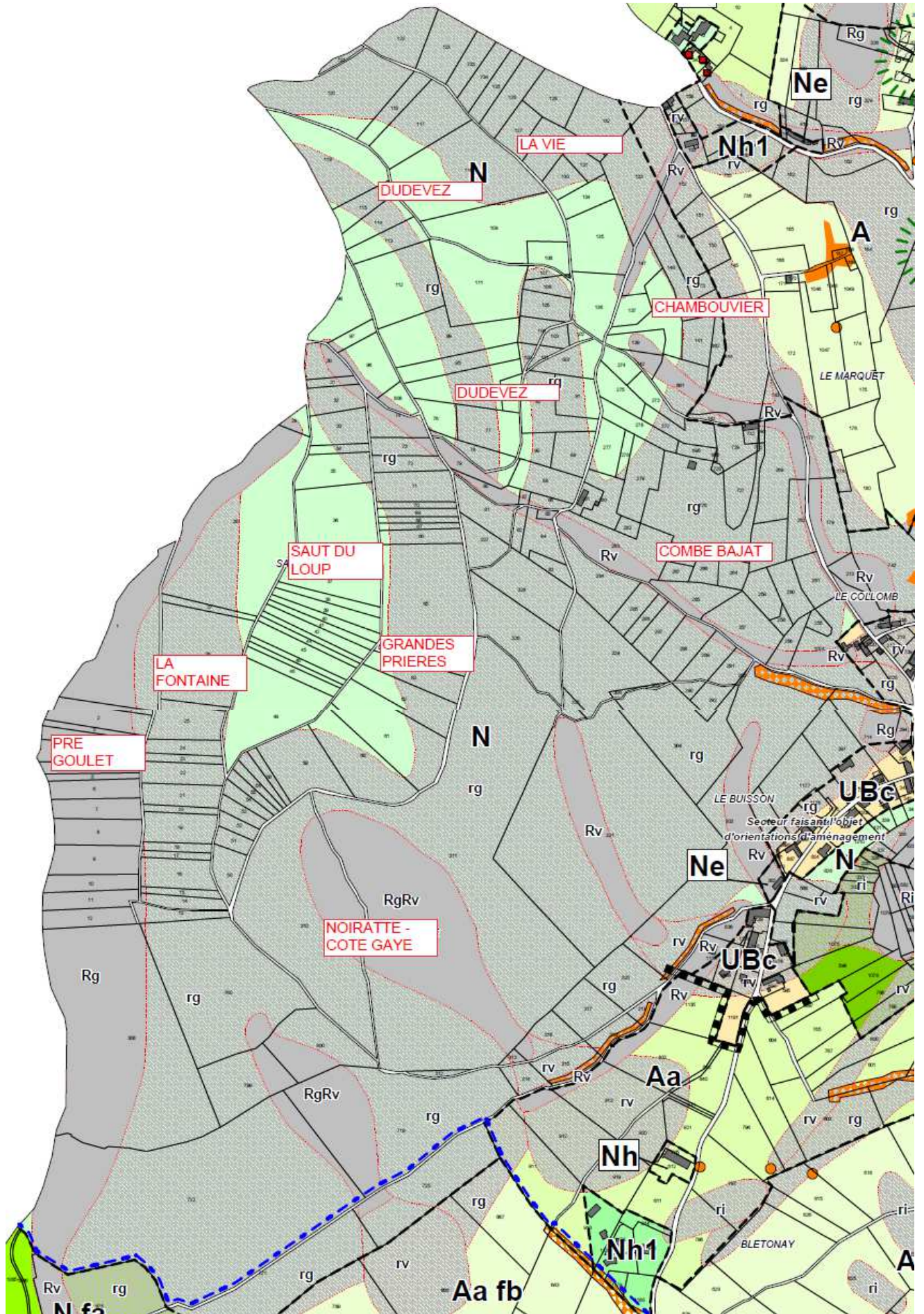
**CARTES et QUELQUES CHIFFRES**

➤ **Découpage**

- 229 parcelles
  - Dont 21 en BND (bien non défini)
- 162 « personnes »
  - Propriétaires
  - Nu-propriétaires
  - Usufruitiers
  - Gérants – Mandataires - Gestionnaires

➤ **Adresses – parcelles**

PARCELLES	ADRESSE
1 - 12	PRE GOULET
13 - 29	LA FONTAINE
30 - 49	SAUT DU LOUP
50 - 74	GRANDES PRIERES
76 - 121	DUDEVEZ
122 - 136	LA VIE
137 - 152	CHAMBOUVIER
253 - 292	COMBE BAJAT
308 - 329	NOIRATTE - COTE GAYE





➤ **Adresses - détails**

ADRESSES	NB PARCELLES	MOY SURF m2	NB PROPRIET	SOMME SURF m2
CHAMBOUVIER	19	2 953	33	56 100
COMBE BAJAT	47	2 647	92	124 395
DUDEVEZ	48	3 958	80	189 990
GRANDES PRIERES	25	3 709	25	92 715
LA FONTAINE	17	5 009	27	85 150
LA VIE	16	4 364	32	69 828
NOIRATTE COTE GAYE	23	22 198	50	510 547
PRE GOULLET	14	4 168	19	58 357
SAUT DU LOUP	20	3 404	38	68 083
<b>Total général</b>	<b>229</b>	<b>5 481</b>	<b>396</b>	<b>1 255 165</b>
				<b>125 ha</b>

➤ **Parcelles - surfaces**

ADRESSES	NB PARCELLES	MOY SURF m2	NB PROPRIET	SOMME SURF m2
0	30	537	49	16 102
1000	56	1 378	81	77 158
2000	44	2 491	88	109 617
3000	32	3 420	60	109 435
4000	20	4 511	40	90 212
5000	21	6 891	40	144 716
10000	13	11 797	13	153 356
15000	4	16 762	4	67 047
20000	1	20 120	1	20 120
30000	3	32 807	3	98 421
35000	1	38 157	3	38 157
55000	1	55 125	6	55 125
65000	1	68 230	1	68 230
80000	1	84 219	6	84 219
120000	1	123 250	1	123 250
<b>Total général</b>	<b>229</b>	<b>5 481</b>	<b>396</b>	<b>1 255 165</b>

**Le CRPF**

Centre Régional de la Propriété Forestière  
→ Présentation par Romain Provost

**L'ASLG**

Association syndicale libre de gestion forestière  
→ Présentation par Romain Provost,  
et en présence du président et du trésorier de cette association nouvelle

## **DISCUSSIONS**

- L'ASLG sélectionne les secteurs et parcelles qui peuvent être éligibles ; toutes ne le sont pas car d'une exploitation trop particulière. Il faut donc différencier l'approche.
- Intérêt pour raisonner
  - Par secteurs en fonction de leur typologie, de leur accessibilité, et du type d'exploitation envisageable
  - Par secteurs en fonction des parcelles déjà exploitées et/ou des propriétaires motivés
  - Par horizon, avec
    - des secteurs ayant un potentiel immédiat, en particulier dans le cadre de l'ASLG
    - et d'autres à plus moyen ou long terme, selon le développement éventuel de moyens d'accès
- Pour le moyen/long terme, il faut dès à présent avoir une réflexion sur les routes et pistes forestières
  - Repartir du schéma de dessertes du Pays Voironnais
  - Impératif de raisonner à l'échelle du massif, donc de se connecter avec les territoires voisins sur ce massif : Virieu et Oyeu
- Intérêt d'avoir cette démarche et cette réflexion sur les autres massifs boisés de la commune
  - L'objectif était déjà de lancer la démarche, l'extension pourra se faire si celle-ci se concrétise.
  - RX Faivre-Pierret est intéressé et disponible pour travailler sur les massifs côté Paladru
- Besoin de voir plus concrètement ce qui est envisageable, et sous quelle forme chaque propriétaire peut être intéressé, impliqué.
- Certains propriétaires sont intéressés pour que leur(s) parcelle(s) rejoigne(nt) une action de groupe, et participe(nt) à une exploitation mutualisée, mais sans être particulièrement disponibles pour s'en occuper.
- Certains propriétaires souhaitent vendre, ils prennent contact avec Romain Provost

## **PROCHAINE ETAPE**

Un petit groupe de travail se réunira pour préparer des éléments plus précis : qualification des secteurs et des parcelles, recensement des propriétaires déjà intéressés et positionnement de leurs parcelles...

Une information sera ensuite diffusée et une nouvelle réunion pourra être organisée.